

20240516 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/57117/grece--le-proces-du-naufirage-de-pylos-questionne-le-systeme-judiciaire>

Actualités



Cette photo, fournie par la Garde côtière hellénique, montre des migrants à bord d'un bateau lors d'une opération de sauvetage, avant que leur bateau ne chavire en pleine mer, au large de la Grèce, le 14 juin 2023. Crédit : Reuters

Grèce : le procès du naufrage de Pylos questionne le système judiciaire

Par [FRANCE 24](#) Publié le : 16/05/2024

En Grèce, dans moins d'une semaine, va s'ouvrir le procès d'un naufrage hors norme, dans lequel plus de 500 migrants ont perdu la vie. Pour l'heure, ce sont neuf migrants égyptiens qui se retrouvent sur le banc des accusés. L'État grec les désigne comme des passeurs qui auraient pris place sur ce bateau de pêche bondé venu de Libye. Athènes les accuse aussi d'être à l'origine du naufrage.

Avec notre correspondant à Athènes, Joël Bronner

Pour les organisations de défense des droits de l'homme, ce procès est une nouvelle illustration de la "criminalisation des migrants" en Grèce. Ce sont même exactement les mots qui sont employés par l'ONG Legal Center Lesvos, qui parle même de "criminalisation systématique des migrants en Grèce".

Le 14 juin 2023, une embarcation de plus de 750 exilés, l'Adriana, a fait naufrage dans les eaux grecques, entraînant la mort d'au moins 500 personnes. Seules 104 personnes ont survécu et 82 corps ont été retrouvés.

Un an après, ce sont [neuf migrants égyptiens](#) qui se retrouvent sur le banc des accusés. L'ONG dénonce une enquête éclair et lacunaire, essentiellement basée sur "une poignée" de témoignages aux allures de "copier-coller" qui sert de base à ce procès. Un procès où [les neuf Égyptiens sont les seules personnes poursuivies](#), accusées, entre autres donc, d'être

responsables du [nafrage de l'Adriana](#), et ce malgré le rôle très trouble joué par les garde-côtes grecs.

A lire aussi

[Nafrage de Pylos : la médiatrice de l'UE regrette que Frontex n'ait pas "joué un rôle plus actif" pour sauver les exilés](#)

Ceux-ci auraient en effet tenté [de tirer le bateau à l'aide de cordes](#), une manœuvre qui aurait directement provoqué le naufrage. C'est en tout cas la thèse la plus crédible qui émane à la fois d'une série d'enquêtes médiatiques et de la majorité des témoignages de rescapés, comme celui d'ailleurs d'un jeune Syrien rencontré par RFI.

Les garde-côtes ne sont pas poursuivis

Ces garde-côtes ne sont pas poursuivis dans ce procès. Seuls deux officiers devraient se présenter face au tribunal de Kalamata. Et ils seront présents, en tant que témoins, en faveur du camp de l'accusation.

Rien, au final, de très étonnant. Le but de ce procès pour Athènes n'est pas de faire la lumière sur les conditions troubles de ce naufrage, mais, une fois encore, d'utiliser l'arme judiciaire dans le but d'envoyer un message et de tenter de dissuader les migrants - et les passeurs qui les exploitent - d'emprunter la route migratoire qui passe par la Grèce.

A lire aussi

[Grèce : un pêcheur égyptien condamné à 280 ans de prison pour avoir conduit un bateau de migrants](#)

Cette arme judiciaire, les autorités grecques s'en servent déjà contre les ONG. Cela semble faire partie d'une même stratégie générale de dissuasion. La criminalisation des migrants va de pair avec celle des ONG qui cherchent à leur venir en aide. Et c'est un autre procès très politique, qui se tient sur l'île de Lesbos, qui en est le symbole.

Là-bas, 24 travailleurs humanitaires, dont la fonction était de sauver des vies de migrants en mer se sont retrouvés accusés, entre autres, de trafic d'êtres humains et d'espionnage. Les charges, peu crédibles, tombent les unes après les autres, mais les autorités grecques ont gagné car face à cette criminalisation, l'immense majorité des ONG a quitté Lesbos.